

Inscriptions à l'accueil de loisirs ETE 2014

Madame, Monsieur,

Afin d'organiser les vacances d'été 2014 à l'accueil de loisirs de Pont Péan, il nous est nécessaire d'avoir les informations ci-dessous. Vous préciserez sur le tableau ci-dessous, vos besoins de garde pour la période.

Ce planning sera à déposer uniquement à l'accueil de loisirs avant le **Lundi 16 Juin 2014**. Au-delà de cette date les inscriptions pour l'accueil de loisirs pourront faire l'objet d'un refus.

Nota : Après le Lundi 16 Juin, aucun changement ne sera accepté.

Un planning d'activités sera affiché durant le mois de juin à l'accueil de loisirs.

L'accueil de loisirs sera **fermé** du lundi 4 Août 2014 inclus au jeudi 14 Août 2014 inclus. Si vous avez une difficulté de garde pendant cette période, une convention a été signée avec la Mairie de Chartres-de-Bretagne, vous permettant d'inscrire votre enfant auprès de l'accueil de loisirs de Chartres-de-Bretagne. Le tarif appliqué sera identique à celui de Pont-Péan. Renseignements au centre d'animation l'Igloo (02.99.41.37.62).

Nous vous remercions par avance pour votre collaboration.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les plus respectueuses.

David LE BORGNE



Responsable du Pôle Enfance Jeunesse Vie Scolaire

✂-----
Je soussigné (e) Madame, Monsieur, ----- inscris mon enfant -----

né(e) le ___ / ___ / _____ à l'accueil de loisirs municipal de Pont Péan durant l'été 2014 comme indiqué sur le tableau suivant.

Juillet 2014

	Matin	Repas	Après-Midi
Lundi 7 Juillet			
Mardi 8 Juillet			
Mercredi 9 Juillet			
Jeudi 10 Juillet			
Vendredi 11 Juillet			
Mardi 15 Juillet			
Mercredi 16 Juillet			
Jeudi 17 Juillet			
Vendredi 18 Juillet			
Lundi 21 Juillet			
Mardi 22 Juillet			
Mercredi 23 Juillet			
Jeudi 24 Juillet			
Vendredi 25 Juillet			
Lundi 28 Juillet			
Mardi 29 Juillet			
Mercredi 30 Juillet			
Jeudi 31 Août			
Vendredi 1 Août			

Août 2014

	Matin	Repas	Après-Midi
Lundi 18 Août			
Mardi 19 Août			
Mercredi 20 Août			
Jeudi 21 Août			
Vendredi 22 Août			
Lundi 25 Août			
Mardi 26 Août			
Mercredi 27 Août			
Jeudi 28 Août			
Vendredi 29 Août			
Lundi 1 Septembre			

Attention, l'inscription vaut facturation est toujours valable.
Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur (affiche à l'accueil de loisirs).

Signature des parents ou du représentant légal :

Documents à retourner exclusivement à l'accueil de loisirs avant le **Lundi 16 Juin**.

Renseignements auprès du Pôle Enfance Jeunesse Vie Scolaire au 02.99.05.77.17 ou à enfance.jeunesse@pontpean.fr